Date: 9 mars 2009

Du: Centre de collaboration de l'OMS pour la recherche, la formation et l'éradication de la dracunculose

Sujet: Résumé de la dracunculose #187

A: Destinataires

Mois depuis le dernier cas autochtone de la dracunculose :

Ethiopie: 3 mois, **Niger**A1U0l347u22 0 1.17

GHANA: MAUVAISE SURPRISE EN JANVIER 2009

Tout comme la flambée de cas surprise en janvier 2007 avait retardé le Nigeria en voie vers l'éradication, le Ghana a eu lui aussi la mauvaise surprise de voir apparaître 45 cas de dracunculose en janvier 2009, comparé à 73 cas en janvier 2008, soit une réduction de 38% seulement (Tableau 2, Figure 3), alors que s'achevait pourtant une année particulièrement réussie durant laquelle le programme avait endigué 85% de tous les cas connus et où le pourcentage de réduction le plus faible de tous les mois avait été de 68% en août 2008. Cette flambée de cas, dans le district Central Gonja de la Région Nord du Ghana est partie d'une communauté appelée Fulfulso Junction qui a notifié 21 cas et dont 5 cas en plus ont été exportés en plus vers 5 autres villages dans la Région Nord. Les 19 autres cas notifiés en janvier 2009 provenaient des districts d'East Gonja (8 cas), Tolon (5 cas), Savelugu (2 cas), Tamale (3 cas) et Karaga (1 cas). 41 de ces cas auraient été endigués en janvier y compris les 32 confinés dans un centre d'endiguement des cas. D'après le programme, aucune de ces personnes n'aurait contaminé un point d'eau et tous les points d'eau ont été traités avec le larvicide ABATE®. Une fois de plus, ce type de flambée de cas nous montre qu'à la moindre négligence du personnel et des superviseurs du programme, les vers en profitent et trouvent toujours le moyen de survivre d'une année à l'autre.

L'EQUIPE OMS SE REND AU MAURITANIE. LA REUNION ICCDE EST REMISE A PLUS TARD

Une équipe de certification internationale (ICT) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est rendue en Mauritanie du 26 janvier au 8 février 2009 pour confirmer si le pays avait interrompu la transmission du ver de Guinée et pouvait donc obtenir la certification. Cette mission était dirigée par le Professeur David Molyneux de la Commission internationale pour la certification de l'éradication de la dracunculose (ICCDE) et comprenait trois autres consultants : <u>Dr Anne Perrocheau</u> de la France, <u>Dr Georges N'Diaye</u> du Sénégal et <u>Dr Larba Theodore</u> Kangoye du Burkina Faso. Les Drs Alhousseini Maiga et Ahmed Tayed de l'OMS ont participé à la mission au début et à la fin de celle-ci respectivement, afin de concourir à la préparation et aux séances d'information et de synthèse. Chaque membre de l'ICT a encadré une équipe qui a visité deux wilayas (régions). Les équipes ont interviewé 687 villageois et 56 volontaires villageois dans 81 villages et ont noté avec satisfaction qu'aucun cas de dracunculose n'avait été dépisté en Mauritanie depuis que les 3 derniers cas avaient été notifiés en 2004. Les membres de l'ICT ont recommandé que la Mauritanie soit certifiée comme exempte de la dracunculose du fait de la disponibilité d'un système de surveillance satisfaisant, du rare déplacement de personnes venant de régions d'endémicité au Mali vers les régions à risque de la Mauritanie et d'un approvisionnement en eau suffisant dans les régions étudiées.

La 7^e Réunion de l'ICCDE qui était prévue à Bamako au Mali du 3 au 5 mars a été ajournée à la fin de l'année suite à des difficultés logistiques et autres liées aux préparations et à la documentation nécessaire pour la réunion. Cette réunion au cours de laquelle seront examinées les demandes de certification de l'Angola, du Bénin, du Cambodge, du Tchad, [de la République démocratique du Congo ?], de l'Erythrée, de la Guinée, de la Mauritanie et de l'Afrique du Sud est prévue à présent en octobre 2009 à Genève.

N.B : <u>La 13^e Réunion des responsables des programmes nationaux d'éradication de la dracunculose se tient toujours à Bamako, au Mali du 4 au 6 mars. La réunion annuelle de revue de programme, pour le programme d'éradication de la dracunculose du Mali, se tiendra à Bamako du 9 au 11 mars.</u>

Tableau 1

NOMBRE DE CAS ENDIGUES ET NOMBRE DE CAS NOTIFIES PAR MOIS, 2007*

(PAYS DISPOSES EN ORDRE DECROISSANT DE CAS EN 2007)

Pays	Pays Nombre de cas endigués/nombre de cas notifiés									%				
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembr	e décem	ore total *	Endig
SOUDAN	8/32	13/34	³⁹ / ₈₈	112 _/ 258	259 _/ 618	394 _/ 759	³⁹⁹ / ₇₈₃	313 _/ 536	126 _/ 254	94 _/ 160	16 _/ 75	8 _{/ 21}	1781 / 3618	
GHANA	66 _/ 73	63 _{/80}	37 _/ 48	60 _/ 68	69 _/ 74	57 _/ 73	27 _/ 30	12 _/	⁴ / ₅	8/8	12 _/	11 _/ 15	426 / 501	85
MALI	1/1	0,0	0/0	1 _{/ 1}	16 _/ 16	⁵⁹ / ₆₀	111 _/ 120	⁵⁰ / ₆₀	⁴⁸ / ₇₂	44 _/ 56	²⁰ / ₂₇	4/4	354 / 417	85
NIGERIA	28 _/ 28	8/8	1 _/ 1	0/0	0 / 0	0/0	0 / 0	0/0	0/0	0,0	1 _{/1}	0/0	38 / 38	100
NIGER	0/0	1 _{/ 1}	0/0	0/0	0 / 0	0,0	0,0	0,0	1,1	⁰ /1	0,0	0/0	2 / 3	67
ETHIOPIE**	0/0	° / ° °	⁵ /8	²² / ₂₅	1/1	3/3	0/1	0/1	⁰ / ₁	1 _/ 1	0,0	0/0	32 _/ 41	78
BURKINA FASO	0/0	° / ° °	0/0	1,1	0 / 0	0/0	0 / 0	0/0	0/0	0,0	0,0	0/0	1 / 1	100
TOTAL*	103 _/ 134	85 123	77 137	173 327	344 708	510 892	537 933	375 609	179 / 332	146 / 225	49 / 117	23 / 40	2601 / 4577	57
% endigués	77	69	56	53	49	57	58	62	54	65	42	58	57	
% endigués à l'extérieur du Soud	lan 93	81	78	88	94	87	92	85	68	80	79	79	86	

Les cellules grisées dénotent des mois où zéro cas autochtones ont été notifiés (les nombres indiquent le nombre de natifiésperténdigués lors de ce mois) *provisoire

Les cases grisées dénotent des mois où zéro cas autochtone a été notifié. Les chiffres indiquent le nombre de casampaté autotibles et endigués le mois en question.

^{**} Bien que la source de l'infection des 38/41 cas signalés par l'Ethiopie n'ait pas pu être déterminée avec certitudes/essponibles semblent indiquer que la transmission locale de cas de dracunculose s'est probablement faite en @USQ* ul Paraesillautochtone confirmé a été notifié en octobre 2008 dans la même zone de la région de Gambella. Deux autres cas ont été importés du Soudan du Sud.

Figure 2

Ghana

Nigeria Sudan

Mali

Total

Ethiopia

Tous pays à l'exclusion

de Soudan

	notifiés	
33	358	501
	11	2
	73	38
58	315	3618

313

9570

9497

0

417

39

4615

4577

Cas autochtones

 $^{^{\}star}$ provisoire : exclut les cas exportés d'un pays à l'autre

^{**} Si la source de l'infection des 38/41 cas notifiés par l'Ethiopie n'a pas pu être établie de manière décisive, les faits disponibles souti**etament** pou probabilité d'une transmission locale de dracunculose en 2007. De plus, un cas autochtone non disputé a été notifié en octobre 2008 dans la même zone de la région de Gambella. Deux autres cas ont été importés du Soudan du Sud.

Tableau 2

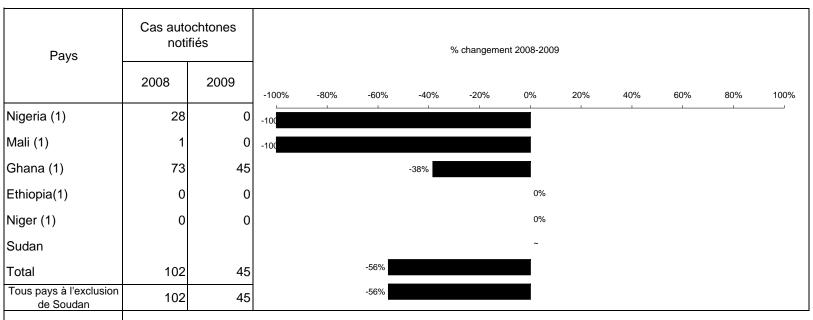
NOMBRE DE CAS ENDIGUES ET NOMBRE DE CAS NOTIFIES PAR MOIS, 2009*

(PAYS DISPOSES EN ORDRE DECROISSANT DE CAS EN 2008)

						Nombre de ca	as endigués/nomb	ore de cas notifi	és					
														%
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total *	Endigués
SOUDAN	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0 / 0	
GHANA	31 / 45	/	/	/	/	/	/	/	/	1	/	/	31 / 45	69
MALI	0 / 0	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0 / 0	
ETHIOPIE**	0 / 0	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0 / 0	
NIGERIA	0,	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0 / 0	
NIGER	0 / 0	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0 / 0	

Figure 3

Nombre de cas autochtones notifiés pendant la période spécifiée en 2008 et 2009 et changement en pourcentage dans les cas notifiés



^{*} provisoire : exclut les cas exportés d'un pays à l'autre

⁽¹⁾ indique les mois pour lesquels des notifications ont été reçues, par exemple janvier 2009-03-22

CAS IMPORTÉS:

Les numéros précédents du Résumé de la dr

L'inclusion de l'information dans le Résumé de la Dracunculose ne constitue pas une « publication » de cette information. En mémoire de BOB KAISER

Pour de plus amples informations sur le Résumé de la Dracunculose, prière de contacter WHO Collaborating Center for Research, Training, and Eradication of Dracunculiasis, NCID, Centers for Disease Control and Prevention, F-22, 4770 Buford Highway, NE, Atlanta, GA 30341-3724, U.S.A. FAX: 770-488-7761. L'adresse Web du Résumé de la Dracunculose est la suivante: http://www.cdc.gov/ncidod/dpd/parasites/guineaworm/default.htm.